Informations de base	
2007/2071(DCE) DCE - Déclaration écrite (historique)	Procédure terminée
Déclaration sur l'hépatite C **Subject** 4.20.01 Médecine, maladies	

Evénements clés			
Date	**Evénement**	**Référence**	**Résumé**
29/03/2007	Décision du Parlement	T6-0102/2007	Résumé
29/03/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/2071(DCE)
Type de procédure	DCE - Déclaration écrite (historique)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136_
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	**Commission**	**Référence**	**Date**	**Résumé**
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0102/2007	29/03/2007	Résumé

Déclaration sur l'hépatite C

2007/2071(DCE) - 29/03/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a approuvé une déclaration dans laquelle il s'inquiète des 12 millions d'européens qui sont infectés par le virus de l'hépatite C (VHC).

Il rappelle tout d'abord que le VHC est un virus qui s'attaque au foie et qui exige des mesures d'urgence. Il est, en effet, à l'origine de l'hépatite C chronique, laquelle entraîne la cirrhose, l'insuffisance hépatique et le cancer du foie, et augmente les besoins de transplantation.

Il indique, par ailleurs, que le VHC se révèle un "tueur silencieux" et un "tireur embusqué", dans la mesure où cette maladie n'est bien souvent pas détectée.

Il demande dès lors à la Commission et au Conseil:

- de reconnaître l'hépatite C comme un problème urgent de santé publique et d'identifier des actions prioritaires dans le cadre des programmes des présidences à venir du Conseil;
- d'adopter une recommandation du Conseil sur le dépistage de l'hépatite C, afin de garantir un diagnostic précoce et d'offrir un accès plus large aux traitements et aux soins;

§ de répondre aux recommandations formulées dans la résolution du Parlement européen du 6 juillet 2006, sur la protection des travailleurs des services de santé de l'Union européenne contre les infections à diffusion hématogène résultant de blessures par piqûre d'aiguilles ;

§ de faciliter la réalisation de nouvelles recherches sur le traitement des personnes souffrant de l'hépatite C, co-infectées par le VIH /Sida et/ou par l'hépatite B au titre du 7ème programme-cadre de recherche.